



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E58159

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2024

ÉDITÉ LE 01/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 16/04/2014
53 792

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PEDRON

26 ROUTE DE DIJON
BP 10
21110 THOREY EN PLAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 017250143

Téléphone : 03 80 39 80 20

Fax : 03 80 39 85 02

Siret : 017 250 143 00025

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 07 21 1849

E-mail : compta@sas-pedron.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 74232654

Responsabilité légale :
PEDRON CHRISTIAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 74232654

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	03/04/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2022
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.